



Grenoble, le 3 février 2026

Première pierre de la Maison du Département à La Côte Saint-André

Le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné par les Conseillères départementales Claire Debost, Isabelle Mugnier et les Vice-présidents Bernard Perazio et Cyrille Madinier, a posé la première pierre de la nouvelle Maison du Département du territoire de la Bièvre, aux côtés du Maire Joël Gullon et de nombreux autres Maires. Implanté dans le futur quartier La Pépinière, ce nouveau bâtiment devrait ouvrir ses portes aux usagers dès l'été 2027.

Les travaux sont lancés ! Le futur bâtiment qui se déploiera sur un terrain de 5000 m² fera 2370 m² sur deux étages, et réunira dans un même lieu 70 agents du Département assurant des services de proximité pour les usagers dans les domaines de l'enfance, l'aménagement, l'autonomie, l'éducation et la santé. Le centre médico-social (action sociale polyvalente et protection maternelle et infantile) et le centre de santé sexuelle (informations et conseils sur la vie affective et relationnelle), déjà présents dans la commune, en feront également partie.

Ce bâtiment sera construit avec des matériaux qui rappellent l'architecture locale traditionnelle pour mieux côtoyer le quartier ancien de La Côte Saint-André, dont il est proche. Il a été conçu par le cabinet Milk Architectes, et sera réalisé par le groupement mené par le groupe Chanut. Composé de matériaux bas carbone (béton bas carbone) et bio-sourcés (murs en ossature bois), il sera passif grâce à une géothermie sur sondes sèches et à des panneaux photovoltaïques d'une puissance installée de 45 kWc.

En plus d'offrir un accueil modernisé aux usagers, ce nouveau bâtiment intégrera également des espaces mutualisés et ouverts à la vie locale grâce au dispositif « 1 clic, 1 salle ».

Pourquoi une Maison du Département à La Côte Saint-André ?

Le Département répartit une partie de ses services de proximité à l'échelle de 13 unités territoriales. Afin de tenir compte du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), le Département a ajusté cette organisation interne, pour s'adapter notamment aux périmètres des intercommunalités du Nord Isère. Ainsi, il a été nécessaire de repenser l'implantation des Maisons du Département, pour qu'elles conservent leur rôle de proximité avec les bassins de vie et d'efficacité du service au public.



C'est pourquoi, une nouvelle localisation de la Maison du Département de la Bièvre en plein cœur du territoire, à La Côte Saint-André, a fait sens, à la place de celle de Beaurepaire. Conséquence de cette évolution, Beaurepaire et 14 autres communes dépendent désormais du territoire de l'Isère rhodanienne, suite à la réorganisation administrative interne du Département.

Le montant de cette construction s'élèvera à 9 M€ investis par le Département. Un financement de 35 000 € a été accordé par l'Ademe en faveur de la géothermie.

« La Maison du Département est le centre névralgique des politiques publiques départementales. Par sa centralité géographique, son accessibilité et son rôle structurant de pôle financier, administratif et éducatif, La Côte Saint-André s'est naturellement imposée comme point d'équilibre. Le futur bâtiment sera pleinement vivant, intégré dans le futur quartier La Pépinière et utile aux habitants du territoire », précise le Président du Département Jean-Pierre Barbier.



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr